

3 prix décernés à la finale du concours de plaidoiries du collège Charles Letot

Vendredi 29 avril avait lieu au MAHB (Musée d'Art et d'Histoire Baron Gérard), la finale du concours de plaidoiries du collège Charles Letot.

Ce concours de plaidoirie des droits humains est interne au collège. Il s'inscrit dans le « **projet d'éloquence** » du collège, qui a pour but d'aider les élèves à parler d'un sujet de recherche devant un groupe, afin de les préparer à l'oral du brevet.

3 prix décernés

Lors de cette finale, les groupes et les solistes, élèves de troisième, sont passés devant un jury composé de deux professeurs, du chef d'établissement du collège Letot de deux membres de l'association Amnesty Internationale et du député Bertrand Bouyx, présent pour l'occasion. Les thèmes abordés étaient axés sur les problèmes du monde, comme le racisme, la pollution, le harcèlement, la liberté de la femme et l'esclavage moderne.

Après une délibération de 25 minutes, le jury a décerné trois prix, plus un coup de cœur. Le prix d'éloquence revient aux plaidoiries de Siobane sur les sans-abris et de Leïla sur l'esclavage moderne et la prostitution des femmes.

Le prix des droits humains a été attribué aux groupes de Martin et Tom, et d'Arthur et Alexandre pour leurs sujets sur la pollution en Asie et sur les enfants intoxiqués au cobalt.

Le coup de cœur du jury a été décerné aux groupes d'Ylona et Madisson, et d'Achille et Alexandre dont les plaidoiries portaient sur la pollution en Asie, et les enfants intoxiqués au cobalt en Afrique.

Enfin, le grand prix du jury a été attribué à Ilona, qui a plaidé sur la liberté de la femme, en particulier en [Afghanistan](#).

Une expérience enrichissante

Cette expérience aura permis à certains élèves de découvrir les « **problèmes cachés du monde** » et de prendre confiance en soi. « **Je suis plus fort mentalement et je suis**

beaucoup moins gêné par le regard des autres maintenant», confie Auxence, un des élèves ayant atteint la finale.

Antonin HELIE



Pendant plus de deux heures, les élèves sont passés les uns après les autres, récitant à l'oral leur plaidoirie.